



Objet : **SYNTHESE DES DEBATS DU PETIT DEJEUNER DU CLUB LAMENNAIS**
du JEUDI 17 DECEMBRE 2009



Michel LUSSAULT

Michel LUSSAULT

**Président du PRES, (Pôle Régional
d'Enseignement Supérieur) de
l'Université de Lyon**

"Les PRES, une affaire d'égaux..."

À l'occasion d'un petit déjeuner organisé conjointement par **le CEFI et le CNISF**, Monsieur Michel LUSSAULT, président du PRES de Lyon, est intervenu le 17 décembre 2009 sur le thème des PRES, (Pôle Régional d'Enseignement Supérieur).

Dans sa forme, cet événement constituait une première puisqu'il réunissait les membres du club Lamennais, présidé par Noël Clavelloux, président du CNISF, et les entreprises partenaires du CEFI.

Responsable du PRES (pôle régional d'enseignement supérieur) de Lyon, le plus gros PRES de France en nombre et diversité d'établissements, Michel Lussault avait accepté de venir parler des PRES, dans un contexte rendu difficile par l'annonce de dotations exceptionnelles sur le grand emprunt à une dizaine de pôles d'excellence (sans mention directe aux PRES) et par la publication, la veille, d'une lettre ouverte de la Cdefi mettant directement en cause ces nouvelles structures.

Ne se considérant pas en mesure de tirer un premier bilan de l'expérience, faute de recul suffisant, **Michel Lussault allait se placer dans une position d'avocat, en défendant avec un incontestable brio les potentialités d'une démarche, souhaitée au départ par la CPU, relayée dans un deuxième temps par la DGES au titre**

des politiques dites de sites, reprise enfin dans la loi Goulard (Pacte pour la recherche).

Face à un dispositif profondément segmenté, en particulier entre des écoles dédiées à la préparation professionnelle des meilleurs élèves et des universités plus focalisées au départ sur leur mission de recherche, on percevait assez vite l'utilité d'une structure d'assemblage, apte à donner corps à des initiatives variées, se situant au-dessus ou au-delà des découpages disciplinaires.

Le point d'application immédiat de cette approche était l'organisation et la valorisation des doctorats, qui ne pouvaient être, selon Michel Lussault, que l'expression la plus élevée et la plus emblématique de l'enseignement supérieur.



Mme Evelyne BOUCHON (CEFI) M. Michel LUSSAULT, président du PRES et M. Noël CLAVELLOUX (CNISF)



Mais d'autres exemples pouvaient être donnés, comme la **mise en place de plate-formes scientifiques ou technologiques, l'assistance aux entreprises, souvent embarrassées pour trouver le bon interlocuteur, l'accueil des étudiants étrangers ou tout autre sujet où la mutualisation des ressources pouvait se révéler bénéfique.**

Il n'était pas interdit d'imaginer que **les PRES pourraient favoriser l'émergence de nouvelles formations**, à mi-chemin entre des champs existants, et apporter une réponse aux demandes de parcours éducatifs individualisés.

Il ne s'agissait pas, selon Michel Lussault, de contester la réalité du découpage institutionnel existant, mais de lui permettre d'exprimer, au travers d'une sorte de méta structure, des synergies nouvelles, à l'image de la structure duale de l'université de Cambridge constitué, d'un côté, en Collèges indépendants, de l'autre en entité globale fédératrice.

Synthèse réalisée par :
Claude MAURY,
Délégué Général du CEFI



CEFI

COMITÉ D'ÉTUDES SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEURS

PORTRAIT : Éléments biographiques, fonctions actuels :

Universitaire, Professeur en sciences géographiques, **Michel Lussault** a parallèlement à sa carrière universitaire, exercé une activité de conseil en aménagement et urbanisme auprès de collectivités locales et participé au comité national d'évaluation de la politique de la Ville, ainsi qu'au comité scientifique du GIP Observation des projets urbains (ministère de l'Équipement).

Il dirige actuellement un institut d'urbanisme à l'ENS Lyon (lettres et SHS).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages scientifiques et a notamment publié l'homme spatial en 2007, et en 2009 chez Grasset : "De la lutte des classes à la lutte des places" où il analyse notre existence et notre quotidien sous l'angle des relations spatiales.

Il a acquis une expérience éminente du monde universitaire et de ses débats en étant président de l'université François Rabelais de Tours entre 2003 et 2008, Président de l'AMUE (agence de mutualisation des universités et établissements) de mai 2005 à décembre 2008 et vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU) de décembre 2006 à décembre 2008.

Mais c'est en sa qualité de Président du PRES de Lyon, que le CEFI et le CNISF l'ont invité, fonction à laquelle il a été élu le 25 novembre 2008.

François BLIN,
Délégué Général du CNISF